



ELECTIONS REGIONALES

La date des prochaines élections régionales a été fixée au 14 et 21 mars 2010.

Nous vous informons à cette occasion que le mandat des personnes élues à ce scrutin durerait quatre ans et non six, de façon à permettre l'élection en mars 2014 des conseillers territoriaux, qui siègeront à la fois au conseil régional et au conseil général.

Le projet de loi organisant les renouvellements simultanés des assemblées régionales et départementales devra, à cette fin, être adopté par le Parlement avant la fin janvier ; aussitôt après, le décret convoquant les électeurs pour le scrutin régional des 14 et 21 mars 2010 sera publié.

Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr

Les artisans & commerçants de Montgeard

Commerce de gros de céréales	Coopérative La Toulousaine de Céréales	RD43 Nauzelaire, 31560 Montgeard 05.61.81.30.25 Fax 05.61.27.02.84
Commerce de gros de boissons Commerce de vente de boissons aux particuliers	CROUZIL Alain	Village, 31560 Montgeard 05.61.27.21.57 Fax 05.61.81.35.29 Crouzil.freres@wanadoo.fr
Travaux de maçonnerie générale	LERM Claude	LD Lazières, 31560 Montgeard 05.62.71.09.92 / 06.28.90.40.99 Claude.lerm@aliceadsl.fr
Installation d'eau et de gaz installation laboratoires	SERP Denis (Midi Labo Fluides)	Rue des Moulins, 31560 Montgeard 05.61.27.97.22 Fax 06.61.27.97.22 dserp@wanadoo.fr
Coiffure à domicile	POMIES-LAFFORGUE Gisèle	31560 Montgeard 05.61.27.16.45 / 06.15.31.31.13
Plomberie, chauffage, neuf et rénovation	SORROCHE Dominique	Chem. Cazals, 31560 Montgeard 05.61.81.54.48 / 06.86.98.66.13
Electricité	TOUAFCHIA Patrick (FAR ELEC 31)	Rue de l'Aouta, 31560 Montgeard 05.61.81.45.87 / 06.83.34.43.60 patrick.touafchia@sfr.fr
Chambres d'Hôtes	THAON Stéphanie et Jérôme (Lo Barri)	Grande Rue du Pastel, 31560 Montgeard 06.28.35.53.22 www.lo-barri.com
Photographe (photographies, devis sur demande)	ESTEBAN Framboise	Grande rue du Pastel, 31560 Montgeard 06.79.45.58.57

Si vous ne paraissez pas dans cette liste, veuillez-nous en excuser et présentez-vous à la Mairie, nous corrigerons dans le prochain bulletin municipal.



N° 5 TRI-ANNUEL
Septembre/Octobre/
Novembre/Décembre 2009

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Infos pratiques

L'express Nailloux-métro de Ramonville Saint-Agne
Mise en œuvre de la loi sur les chiens dangereux

Chroniques montgeardines

La passion des crèches animées

Un montgeardin au marathon du Grand Toulouse

Infos communales

Naissances 2009
Dates à prévoir

Dates élections régionales
Artisans et commerçants de Montgeard

Mairie de Montgeard



Rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Tél / fax 05.61.81.34.74

HORAIRES

LUNDI, MERCREDI, JEUDI

DE 10H À 12H

MARDI, VENDREDI

DE 15H30 À 18H30

Le mot du Maire

Par Marie-Claire Garofalo

Bien que ce ne soit pas la première fois que l'on abat des arbres dangereux dans le village, c'est toujours difficile d'être obligé de le faire. Croyez que c'est avec regret que j'ai pris la décision, sur avis de deux professionnels expérimentés, de faire abattre cinq marronniers place Aimé Ramond, en raison de leur maladie qui fragilisait branches et troncs, les rendant ainsi potentiellement dangereux.

Cela fait, nous avons l'intention de replanter. Cela se fera certainement en février ou mars. Reste à déterminer l'essence à privilégier, en tenant compte des avis des professionnels mais aussi des habitants. Nous y travaillons actuellement et sommes à l'écoute de toutes propositions que vous pourriez nous faire. N'hésitez pas à nous contacter pour nous donner votre avis.

D'autre part, je vous informe que depuis octobre 2007, le code de l'urbanisme a été complètement remanié pour clarifier les procédures antérieures. Cette nouvelle version a été mise en place progressivement tout au long de l'année 2008 et les personnes responsables de l'urbanisme dans les conseils municipaux ont été invité à suivre une formation afin de mieux connaître ce nouveau code, ce que nous avons fait.

Il en ressort que pour des communes comme Montgeard, qui possède 3 sites classés, les Architectes des Bâtiments de France sont devenus des partenaires incontournables pour tout ce qui touche le bâti. Pour toutes constructions ou rénovations extérieures (toit, façade, peinture de portes et fenêtres etc.) il est important de venir vous renseigner à la mairie sur les démarches à effectuer. Elles ne sont pas si compliquées et c'est avec plaisir que je vous aiderais à constituer les dossiers si vous le désirez.

Au seuil de 2010, je vous souhaite une très bonne année pour vous, votre famille, ceux qui vous sont chers et vous assure de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le maire et le conseil municipal vous présentent

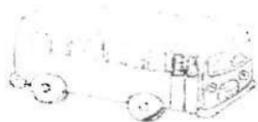
leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année

& vous invitent à partager avec eux la galette des rois,

le dimanche 10 janvier 2010

à 15 h 30 sous la halle.

Information : La commune souhaiterait développer son carnet d'adresses email de ses administrés, afin de vous informer lors d'alertes météo (pas de ramassages scolaires par exemple) ou autres informations urgentes. Faites-nous parvenir votre mail à l'adresse de la mairie : mairiedemontgeard@mairiedemontgeard.com



Infos pratiques !

L'express Nailloux-métro de Ramonville

Ligne 90—Nailloux-Toulouse (métro ligne B)

Tarification € :

Abonnement mensuel 31 €

Carnet 10 tickets jeunes (-de 26 ans) : 10 €

Carnet 10 tickets tout public : 14 €

Ticket à l'unité : 2 €

Abonnement annuel: 310 €
(une réduction équivalent à 2 mois d'abonnement).

Au départ de Nailloux, par les autoroutes A66 et A61, en **35 minutes**, vous êtes à la station de Métro de Ramonville.

Aucun service ne fonctionne le dimanche et les jours fériés.

Pour plus de renseignements et retirer un dépliant, présentez-vous à la mairie.

Dans le cadre de la programmation du schéma départemental des transports collectifs, il a été mis en place l'EXPRESS, une ligne de bus express entre Nailloux et la station de métro de Ramonville Saint-Agne.

Un seul point de départ à Nailloux « Place Jeanne d'Arc » à proximité du grand parking gratuit du Champ des Pauvres. Facile d'accès par la rue de la République et la route d'Auterive, il offre un grand nombre de places de stationnement. Un seul point de départ car un express élimine toute perte de temps dans des arrêts. Il est envisageable de faire du covoiturage pour rallier ce point de départ.

Arrêts desservis en <u>direction de Toulouse</u>	9004	9002	9006	9008	9010
Lagarde « Village »		06:45			
Caignac « Souleilla des Moulins »		06:50			
Gibel « Calvaire »		07:00			
Montgeard « Aimé Ramond »		07:05			
Nailloux « Collège »		07:08			
Nailloux « Place Jeanne d'Arc »	06:25	07:10	07:55	17:25	18:10
Ramonville métro B	07:05	07:50	08:35	18:05	18:50
Toulouse Université Sabatier métro B	07:08	07:53	08:38	18:08	18:53

Arrêts desservis au départ de Toulouse (nombreux retours) : dépliant en Mairie.

La carte PASTEL vous permet d'avoir l'abonnement Express + celui du Métro sur la même carte à tarif préférentiel. Des formulaires sont à votre disposition dans les Mairies et dans le bus pour commander cette carte.

Un dépliant de la ligne 90 est disponible en Mairie avec tous les horaires hiver du 31 Août 2009 au 04 juillet 2010.

Chiens dangereux, mise en œuvre de la loi

Suite à la survenance régulière d'accidents graves causés par des chiens d'attaque ou de défense, le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a renforcé la législation relative aux chiens dangereux avec la mise en œuvre de la loi du 20 juin 2008.

Ce texte dispose notamment qu'avant le 31 décembre 2009, **les propriétaires et détenteurs de chiens de 1ère ou 2nde catégorie devront être obligatoirement titulaires d'un permis de détention** délivré par le maire de leur commune, au lieu de faire une simple déclaration en mairie. Il prendra la forme d'un arrêté municipal et les références de l'arrêté seront inscrites dans le passeport européen du chien.

Sont nécessaires à l'obtention du permis de détention :

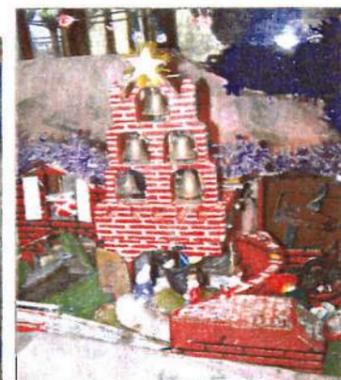
- certificats d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance responsabilité civile et de stérilisation pour la 1ère catégorie.
- Une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire.
- Une attestation d'aptitude du maître.



Chroniques Montgeardines

La passion des crèches animées

Crèche animée 2008



Tous les ans, depuis le début des années 70, Monsieur Paul RUFFAT s'adonne à sa passion : la réalisation de la crèche animée de Noël ! Fin bricoleur, il récupère tous ce qui est susceptible de créer une scénette et trouve un mécanisme pour l'animer ! La crèche 2008 était composée de 19 scénettes : le pont de Milhau avec un système mécanique qui fait rouler les voitures, l'Eglise avec un système qui fait sonner les cloches, le moulin, la Mairie, le forgeron, le rémouleur, l'école, le boulanger, le charpentier, le café, le potier, etc.

Bonne continuation et bravo pour ces belles créations !



Un montgeardin, 4ème au marathon du Grand Toulouse !

Le 25 octobre 2009 a eu lieu la 3ème édition du marathon du Grand Toulouse. Avec 2h27 minutes et 58 secondes, un montgeardin, **Pierre-Laurent Viguier** est arrivé 4ème du classement général, battant au passage son record personnel. Bravo pour cette performance qui vient allonger un beau palmarès (demi-finale des Champions de France de cross court en 2007, la course du Chardon à Montgiscard, le Ti'Trail d'Auragne, les foulées de la Montagne Noire à Cuxac-Cabardès, la ronde du Cassoulet, les 10km de Colomiers). Encore bravo !

Infos communales

NAISSANCES 2009

BENAZET NICOLAS, NÉ LE 26 JANVIER

FIRANSKI SIGRID, NÉE LE 23 FEVRIER

FLORENTIN ETHAN, NÉ LE 2 MARS

BUISSON LAURA, NÉE LE 6 AVRIL

FOSSIER NOAM, NÉ LE 8 JUIN

Toutes nos félicitations
aux heureux parents !

DATES A PREVOIR POUR 2010

Elections régionales 14 et 21 mars 2010

Commémoration 8 mai

& repas des aînés samedi 8 mai 2010

Auberge espagnole mardi 13 juillet 2010

Fête locale 20-21-22 août 2010